



## COMMUNIQUE DE PRESSE A.P.H. 03 novembre 2017

### « La démocratie sanitaire en Martinique, comme sur tout le territoire national »

Réunis au sein d'Action Praticiens Hôpital, la Confédération des Praticiens des Hôpitaux et Avenir Hospitalier ont été alertés depuis plusieurs années par leurs délégués représentants locaux et régionaux de la situation dégradée de l'accès aux soins hospitaliers publics pour nos concitoyens des Outremer.

**APH entend et comprend combien la Martinique et ses hospitaliers se manifestent avec dignité et gravité aujourd'hui**, tant le service public hospitalier, pilier de l'organisation des soins dans cette région y est en péril. **Il en va du droit d'être soigné avec respect et sécurité qui doit être réaffirmé par la population et ses soignants, en Martinique, mais aussi dans les autres régions ultramarines.**

Ainsi, de nombreux rapports officiels accessibles en ligne (<https://www.dropbox.com/sh/3hdm30pfa3n05em/AABnAMYhl-MjixKSGzD-igm1a?dl=0n#>) rendent compte **d'une inégalité patente d'accès aux soins pour la population** qui se manifeste par :

- des bâtiments hospitaliers trop souvent vétustes,
- une grave dégradation des moyens matériels
- un retard technologique (hormis un nouveau plateau technique inauguré en 2017)
- un turn-over des professionnels médicaux avec un recours massif à l'intérim

Cette situation induit **des conditions de travail dégradées** avec un impact humain majeur sur les patients et sur les agents des hôpitaux concernés. Le **CHUM ne fonctionne que grâce à l'engagement de ses agents**. Il est, de longue date, **mis en situation de dépendance absolue à l'intérim médical, à l'image, en pire, de ce qui caractérise à présent les hôpitaux de l'Hexagone et ceux d'autres régions dans les Outremer**. Est-ce tolérable ?

**APH apporte son entier soutien à ces collègues qui se mobilisent pour défendre un service public** auquel ils sont, comme nous, attachés. **APH exige que les représentants syndicaux d'AH et de la CPH soient régulièrement reçus à l'ARS-Martinique dans le cadre de la CRP pour assurer le suivi syndical médical hospitalier de la situation. APH appelle les collègues de l'Hexagone à se montrer solidaires, à commencer par s'intéresser à l'évolution d'une situation qui, si elle n'était pas comprise et bien traitée, pourrait engendrer une grave crise sanitaire et sociale. APH est prête à faire valoir des propositions globales.**

**Se faire soigner en Martinique doit être possible, comme partout ailleurs sur le territoire français**. Un projet d'établissement ambitieux, validé par la communauté ne pourra être conduit à son terme que si l'Etat soutient les investissements qui s'imposent pour garantir la démocratie sanitaire en Outremer. Dans cet esprit, **APH soutient la demande d'audience formulée au Premier Ministre, Edouard Philippe, qui se rendra en visite officielle en Martinique le 4 novembre prochain. Nos représentants syndicaux attendent d'être écoutés et compris en énonçant les priorités suivantes pour une humanisation des hôpitaux :**

- La reconstruction de l'hôpital Louis Domergue de Trinité ;
- La réhabilitation de l'hôpital Pierre-Zobda-Quitman aujourd'hui vétuste ;
- L'adaptation de l'hôpital de Mangot Vulcin, à la prise en charge du vieillissement et des maladies chroniques.
- **Un soutien manifeste de l'Etat doit rendre l'espoir et permettre :**
- Un **plan pluriannuel d'investissements**, mais aussi, la **révision du modèle économique du financement des hôpitaux des outre-mer** car le système actuel aggrave l'inégalité d'accès aux soins et aux innovations.
- Les moyens pour un hôpital à la pointe des technologies avec **une faculté de médecine de plein exercice pour garantir la formation et le maintien en Martinique des médecins et des paramédicaux**
- La reconnaissance du positionnement **légitime pour le CHU de la Martinique en tant que CHU de référence et de recours de la Caraïbe, « poussières d'îles » de France...**

Pour ACTION PRATICIENS HOPITAL <https://aph-France.fr>

Jacques Trévidic (06 60 44 39 20) Président CPH Président APH, Max-André Doppia, (06 83 37 62 64) Président AH, Vice-Président APH, Marc Bétrémieux, Secrétaire général APH, Raphael Briot, Trésorier APH, Nicole Smolski, Présidente d'honneur APH